

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016 : DELIBERATION N° 142

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 10 OCTOBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le DIX-HUIT OCTOBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.WASTERLAIN - F.TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON)

Francis TRINCARETTO (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE(E)S :

Corinne DEROO (en retard - arrivée à partir de la question n° 3)

Xavier DUBOIS

Louis-Armand DE BEJARRY

ABSENT(E)S :

Justine WASTERLAIN

Abdelhakim NEZZARI

Jean-Yves HERBEUVAL

Maryse GABET

A partir de la question n° 3 :

Marie-Pierre ROPITAL / Christophe DI POMPEO / Sylvie ZATAR / Nathalie MONTFORT / Fatiha FEKIH

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric LEFEBVRE

**OBJET N° 9 : Remplacement d'un membre démissionnaire au sein du Conseil
d'Exploitation de la Régie autonome de la Maison du Tourisme**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles :

- L.2221-14, R.2221-5 et suivants relatifs au fonctionnement de la régie dotée de la seule autonomie financière
- R.2221-64 relatif au conseil d'exploitation des régies dotées de la seule autonomie financière,

Vu la délibération n°104 du 28 juin 2002 approuvant les statuts de la Maison du Tourisme,

Vu la délibération n°8 en date du 18 avril 2014 portant désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Vu la délibération n°194 en date du 08 décembre 2014 portant remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Vu la délibération n°20 en date du 08 février 2016 portant remplacement de deux membres démissionnaires du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Vu les statuts de la Maison du Tourisme notamment son article 5, relatif à la désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de la Maison du Tourisme,

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture, Education – Petite Enfance – Jeunesse – Tourisme » qui s'est réunie le 23 septembre 2016,

Considérant que la Maison du Tourisme est une régie dotée de l'autonomie financière.

Que les régies dotées de la seule autonomie financière sont administrées, sous l'autorité du Maire et du Conseil municipal, par un Conseil d'exploitation et un Directeur désignés par délibération du Conseil Municipal sur proposition du Maire.

Que, plus précisément, le Conseil d'Exploitation de la Maison du Tourisme est composé de 15 membres, à savoir 8 élus et 7 personnes qualifiées ou acteurs du tourisme local, nommés par le Conseil Municipal et relevés de leurs fonctions par la même autorité.

Considérant que, suite au départ de Monsieur Lionel AUQUE de l'hôtel IBIS, qui était membre du conseil d'exploitation en tant qu'acteur du tourisme / personne qualifiée, il convient de désigner un nouveau membre.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- Désigner **Michael VISEE (Hôtel IBIS)** pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

afin que le Conseil d'Exploitation soit constitué de la manière suivante :

ELUS	ACTEURS DU TOURISME OU PERSONNES QUALIFIEES
GOMES Nathalie	VISEE Michael (Hôtel IBIS)
COULON Jean-Pierre	DECAMPS Jean-Claude (Renaissance Vauban)
GRAS Michèle	JOURDAIN Francis
DEMOUSTIER Corine	BRIATTE Brigitte (Le Manège)
LOCOCCILO Stéphanie	DEREUME Jean-François (Boulangerie DEREUME)
LEFEBVRE Frédéric	GAMEZ Franck (Comité Jean Mabuse)
MONTFORT Nathalie	GEAIRAIN Sonia (Best Western)
ROPITAL Marie-Pierre	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Désigne Michael VISEE (Hôtel IBIS)** pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Pour le Maire de Maubeuge empêché,

Le Premier Adjoint,



Jean-Pierre COULON



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2016 : DELIBERATION N°20

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 1^{ER} FEVRIER 2016

L'an deux mille SEIZE, le HUIT FEVRIER à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nathalie GOMES (à Michèle GRAS)

Bernadette MORIAME (à Jean-Pierre COULON)

Corinne DEROO (à Arnaud DECAGNY)

Christian DEMUYNCK (à Naguib REFFAS)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Samia SERHANI (à Marie-Christine MORETTI à partir de la question n° 7)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Mehdi GAMRA à partir de la question n° 7)

EXCUSE :

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Abdelhakim NEZZARI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N°20: Remplacement de deux membres démissionnaires du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2221-14 et R.2221-5 et suivants et R.2221-64,

Vu la délibération n°104 du 28 juin 2002 approuvant les statuts de la Maison du Tourisme,

Vu la délibération n°8 en date du 18 avril 2014 portant désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Vu la délibération n°194 en date du 08 décembre 2014 portant remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme,

Vu les statuts de la Maison du Tourisme notamment son article 5,

Vu l'avis favorable de la commission « Culture, Education - Petite Enfance - Jeunesse - Tourisme » qui s'est réunie le 11 janvier 2016,

Considérant que la Maison du Tourisme est une régie dotée de l'autonomie financière.

Que les régies dotées de la seule autonomie financière sont administrées, sous l'autorité du Maire et du Conseil municipal, par un Conseil d'exploitation et un Directeur désignés par délibération du Conseil Municipal sur proposition du Maire.

Que, plus précisément, le Conseil d'Exploitation de la Maison du Tourisme est composé de 15 membres, à savoir 8 élus et 7 personnes qualifiées ou acteurs du tourisme local, nommés par le Conseil Municipal et relevés de leurs fonctions par la même autorité.

Considérant que suite à la démission de Maria CARRONDO et Vanessa MARLAIR, en tant qu'acteurs du tourisme ou personnes qualifiées, il convient de désigner de nouveaux membres pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de la Maison du Tourisme.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Désigner deux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme:
 - Monsieur Lionel AUQUE (Directeur de l'Hôtel Ibis),
 - Monsieur Jean-François DEREUME (Boulangerie DEREUME),

afin que le Conseil d'Exploitation soit constitué de la manière suivante :

ELUS	ACTEURS DU TOURISME OU PERSONNES QUALIFIEES
GOMES Nathalie	AUQUE Lionel (Hôtel IBIS)
COULON Jean-Pierre	DECAMPS Jean-Claude (Renaissance Vauban)
GRAS Michèle	JOURDAIN Francis
DEMOUSTIER Corine	BRIATTE Brigitte (Le Manège)
LOCOCCIOLO Stéphanie	DEREUME Jean-François (Boulangerie DEREUME)
LEFEBVRE Frédéric	GAMEZ Franck (Comité Jean Mabuse)
MONTFORT Nathalie	GEAIRAIN Sonia (Best Western)
ROPITAL Marie-Pierre	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

- **Désigne** les deux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme suivants:
 - Monsieur Lionel AUQUE (Directeur de l'Hôtel Ibis)
 - Monsieur Jean-François DEREUME (Boulangerie DEREUME)
 afin que le Conseil d'Exploitation soit constitué tel que dans le tableau figurant ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.43.37

Réf. : **CL / JR / VD**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGGT :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 1^{er} décembre

L'an deux mille quatorze

Le huit décembre à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,

sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - E.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TADJIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - C.SAUAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : C. DEMUYNCK (à N. LEBLANC) - S SERHANI (à M.C. LALY) - S. ZATAR (à M.P. ROPITAL) - N. MONTFORT (à C. DI POMPEO) - M. GABET (à L. A. DE BEJARRY)

EXCUSES : D. DEJARDIN (arrivé à partir de la question n° 7)

ABSENT(S) : N. TADJIRT

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 25 : Remplacement d'un membre démissionnaire du conseil d'exploitation de la régie autonome de la maison du tourisme

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2221-14 et R.2221-64,
Vu les statuts de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme et notamment son article 5,

Considérant que le Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme doit être composé de 15 membres, répartis comme suit :

- 8 Elus
- 7 personnes qualifiées ou acteurs du tourisme local.

Considérant que suite à la démission de Sarah DEBUCK, en tant qu'acteur du tourisme ou personne qualifiée, il convient de désigner un nouveau membre,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De désigner Madame Sonia GEAIRAIN en remplacement de Madame Sarah DEBUCK,
- D'approuver la constitution suivante du Conseil d'Exploitation de la régie autonome de la Maison du Tourisme :

ELUS	ACTEURS DU TOURISME OU PERSONNES QUALIFIEES
GOMES Nathalie	DECAMPS Jean-Claude (Renaissance Vauban)
COULON Jean-Pierre	JOURDAIN Francis
GRAS Michèle	BRIATTE Brigitte (Le Manège)
DEMOUSTIER Corine	CARRONDO Maria (Paris Fleurs)
LOCOCCIOLO Stéphanie	MARAIRE Vanessa (Oliveraie Place des Arts)
LEFEBVRE Frédéric	GAMEZ Franck (Comité Jean Mabuse)
MONTFORT Nathalie	GEAIRAIN Sonia (Best Western)
ROPITAL Marie-Pierre	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Désigne** Madame **Sonia GEAIRAIN** en remplacement de Madame Sarah DEBUCK, membre démissionnaire du Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du tourisme
- **Approuve** la constitution du Conseil d'Exploitation de la régie autonome de la Maison du Tourisme reprise dans le tableau ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus



Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,